

PROGRAMME DE FORMATION

GIES 2 v2026

DUREE : 14 heures

EFFECTIF : de 2 à 12 stagiaires.

OBJECTIFS

- Savoir évaluer les risques en permanence et intégrer les réflexes de prévention
- Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Savoir transmettre les informations à son équipe et s'assurer de la compréhension
- Connaître les bonnes pratiques d'un encadrement de proximité
- Connaître les responsabilités de chacun
- Encourager la vigilance partagée

PUBLIC CONCERNE

Le GIES 2 est obligatoire pour :

- Tout personnel encadrant des GIES 1 intervenant sur un site industriel (EU)
- Toute personne autonome intervenant sur un site industriel (EU)

Le GIES 2 participe à la rédaction et à la validation des documents de travail (analyse de risque, permis de travail, permis complémentaires...).

PRE REQUIS

Le candidat possède le GIES 1 (N1) ou le GIES 2 (N2) en cours de validité
Il doit lire, parler et écrire couramment le français.

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Les formateurs sont habilités MMG

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Dossiers pédagogiques
- Films
- Maquette Numérique interactive

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation pratique (réalisation d'une étude de cas) et test théorique extrait du générateur de questionnaires du MMG.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Attestation individuelle de formation + Passeport Formations.
Validité de la formation : 3 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil – Présentation du stage

Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur
Signature des feuilles de présence
Prise des photos pour la base de données du GIPHISE
Présentation des objectifs et du programme
Modalités d'évaluation

Test d'auto-évaluation : discussion collective sur les acquis du GIES 1.

1- CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire : les principes généraux de prévention, réglementation relative à l'intervention des entreprises extérieures (PDP), articulation avec le document unique, le PPSPS et le protocole de sécurité
- La responsabilité pénale
- Les acteurs internes et externes de la sécurité
- L'organisation de la Prévention par un système SSE : le référentiel MASE / FRANCE CHIMIE

2- ETUDE DE CAS

- Préparation du chantier : inspection commune / mode opératoire / PDP / risques d'interférences / coactivité
- Pendant le chantier : autorisation de travail / mise au travail / gestion des situations dégradées
- Après le chantier : clôture du chantier, gestion des déchets...

3- ROLES ET MISSIONS DU GIES 2

Restitution orale et individuelle de l'étude de cas
Test d'évaluation écrit

Correction – Synthèse finale